

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MALIK PHOTO »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
KOUTE NON LOIN PALAIS DE JUSTICE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MALIK PHOTO »

Objet : La photographie ;
• La production audio-visuelle ;
• Le reportage ;
• L'évènementiel ;
• L'infographie ;
• Import-export.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes les sociétés ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous les moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions ou parts sociales.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
KOUTE NON LOIN PALAIS DE JUSTICE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OYEDELE AFISU AYINLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-12082 du 28/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76404/GTCA/RC/2022 du 28/12/2022

